



WWW.INFIRMIERES.BE

2024

Rapport annuel

LE GRAND HÔPITAL DE CHARLEROI RECRUTE DES PROFILS SOIGNANTS



REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
ET DÉCOUVREZ
NOTRE ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL EXCEPTIONNEL

■ moi,
quand on me parle d'un nouvel hôpital
ultra moderne,
je réponds présent.



CÉLINE

Infirmière
Bloc opératoire

POURQUOI
NOUS
REJOINDRE ?



 **GRAND
HOPITAL
DE CHARLEROI**



Sommaire

1 Mot de la Présidente p. 4

2 Introduction p. 7

3 Bilan 2024 p. 8

- 3.1. Représenter p. 8
- 3.2. Informer p. 12
- 3.3. Former p. 15
- 3.4. Responsabilité sociétale et durabilité p. 17

4 Objectifs 2024 p. 19

- 4.1. Mise au vert Printemps 2024 et ses suites p. 19
- 4.2. Revendications p. 20
- 4.3. Information p. 21
- 4.4. Formation p. 21
- 4.5. Plan RSE p. 21

5 Structure p. 22

- 5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - ASBL) p. 22
- 5.2. L'Assemblée Générale (AG) p. 22
- 5.3. L'Organe d'Administration (OA) p. 23
- 5.4. Le bureau exécutif p. 28
- 5.5. L'Assemblée des Mandataires p. 28
- 5.6. L'équipe de coordination p. 29
- 5.7. L'équipe de volontaires p. 29
- 5.8. Les commissions et les groupes de travail p. 30

6 Nos Partenaires p. 31

- 6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIIEF) p. 31
- 6.2. L'UGIB p. 32
- 6.3. Les Associations Conventionnées p. 34

7 Nos sponsors p. 44

8 Que fait-on de votre cotisation de 59 euros? p. 44

1. Mot de la Présidente



Jacinthe Dancot



Chères et Chers Collègues, Praticiennes et Praticiens de l'Art infirmier,

Si vous avez ce rapport devant les yeux, c'est que vous vous intéressez aux activités de l'acn, et c'est un grand honneur pour nous. C'est en effet ce qui fera la force de notre profession demain, comme cela a été le cas par le passé : se fédérer autour des questions qui animent le système des soins de santé et nous influencent, s'informer en profondeur pour émettre des opinions éclairées, continuer à se former et à fournir des soins d'excellence, cette excellence devant, pour chacun d'entre nous, devenir notre norme personnelle et non une sorte de vague but inatteignable. Et c'est dans ces objectifs que l'acn œuvre à vous soutenir depuis 100 ans désormais : **représenter, informer, former.**

Vous voulez en savoir plus sur l'acn et ses activités ? Consultez notre site internet : <https://www.infirmieres.be/> Celui-ci vous permet de rester informé, de vous inscrire à nos formations, de vous affilier... C'est un outil précieux de contact avec vous.

Tout message peut aussi nous être adressé à secretariat@infirmieres.be

Représenter... et parfois défendre

Et ce n'est pas une mince affaire... En 2024, le contexte politique a été particulièrement intense, avec une réforme en profondeur de l'art infirmier. Nous avons été en première ligne aussi bien qu'en coulisse chaque fois que c'était possible, pour influencer les décisions en faveur de la profession et de la qualité des soins. Lorsque les décisions prises ont divergé trop de ce que nous estimions acceptables, nous avons introduit des recours : en ce début d'année, un recours est en cours à la Cour Constitutionnelle, et un autre au Conseil d'Etat, en collaboration avec d'autres associations professionnelles et avec l'UGIB. N'hésitez pas à relire nos InfoNursing 2024, toujours disponibles pour nos membres sur notre site internet, où ces modifications et recours ont été expliqués.

Nos membres, qu'ils soient aides-soignants, infirmiers responsables de soins généraux ou spécialisés, (futurs) infirmiers de pratique avancée, infirmiers chefs, cadres, enseignants ou étudiants, jouent un rôle crucial dans des dizaines de mandats, en participant à divers organes, politiques ou non, consultatifs et décisionnels. Leur travail nous permet de porter haut et fort votre voix et de défendre les enjeux et les projets de notre profession. Parfois, ce travail acharné et bénévole porte ses fruits, et c'est une belle victoire pour nous... d'autres fois, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur du temps et de l'énergie investis. C'est ainsi que les choses fonctionnent, il ne faut pas se décourager, et il faut se remettre au travail pour un avenir meilleur.

Sans tous ces mandataires et leur engagement enthousiaste, l'acn ne pourrait remplir correctement cette mission de vous représenter : qu'ils soient ici très chaleureusement remerciés.

Souhaitez-vous en savoir plus ? Vous trouverez dans ces pages les noms et mandats portés en 2024, et certaines activités réalisées par nos commissions. Souhaitez-vous vous joindre à nous ? Bienvenue ! Lorsqu'un mandat est disponible, nos membres reçoivent un mail et peuvent

y candidater. En rejoignant les rangs de nos mandataires, ils deviennent *de facto* partie prenante de notre Assemblée Générale et de notre Assemblée des Mandataires, et ont l'occasion d'y recevoir une information de première main et d'influencer les débats. Vous en lirez davantage dans ces pages sur les rôles de ces instances et sur le fonctionnement de l'acn. Plus nous y sommes nombreux et plus notre association est riche de compétences et de visions.

Informier

L'art infirmier est un domaine complexe et mouvant, une information de qualité est importante pour pouvoir prendre les meilleures décisions, respecter la législation, se construire une opinion éclairée, entre autres.

L'acn s'efforce de vous soutenir dans votre travail d'information en vous proposant une revue trimestrielle, l'*InfoNursing*, des newsletters lorsque l'actualité se fait brûlante, nos *InfiFlash*, des publications sur nos réseaux sociaux et nombre de ressources précieuses sur notre site internet. La qualité de ces outils nous est souvent rapportée, ce pourquoi leurs auteurs et contributeurs méritent nos félicitations et notre gratitude ! Ces outils sont aussi l'occasion pour les membres de nous adresser leurs réflexions : nous les y encourageons vivement pour enrichir le débat et faire vivre notre association.

Il se pourrait que la communication sur nos activités, notamment celles de représentation décrites ci-dessus, soit insuffisante : les mandataires travaillent beaucoup et, cependant, ce travail reste insuffisamment visible. Il faut dire que ce travail est bénévole et qu'aucun d'eux n'est formé en communication. Consciente de cela, l'acn créera en 2025 deux groupes de travail, « communication interne » et « communication externe », dont nous sommes déjà très excités de voir les résultats. Vous en saurez plus dans les pages relatives à nos projets et à la mise au vert tenue en 2024. Avez-vous des compétences en communication, ou tout simplement de bonnes idées ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Former

Le maintien et le développement des compétences tient à cœur de beaucoup de professionnels, et c'est heureux ! Pour les soutenir dans ces efforts, l'acn organise nombre de formations variées, de courte durée, à un prix qu'elle veut toujours accessible, selon des formules variables : dans nos locaux ou dans les institutions demandeuses, avec certaines formations organisées sous format hybride (partiellement en e-learning). Il y a des formations en petit groupe afin de creuser des sujets en profondeur en permettant des pédagogies actives, des webinaires, des journées de congrès... Vous lirez un peu plus loin notre activité 2024 à ce sujet.

Cette offre de formation est réfléchiée pour rester en phase avec les besoins de la profession par une Cellule de Développement Professionnelle menée par la Coordinatrice de l'acn, Céline Prescott. Je souhaite ici remercier Céline, les membres de cette Cellule et toute l'équipe des formateurs pour leur extraordinaire travail car, vous le verrez dans ces pages, nos formations sont très appréciées !

Vous souhaitez connaître notre offre de formation ? Consultez notre Catalogue des formations ou, tout simplement, la section « formations » de notre site internet. Vous ne trouvez pas chaussure



Jacinthe Dancot



Jacinthe Dancot

à votre pied ? N'hésitez pas à nous adresser des suggestions pour développer notre offre de formations, que vous soyez futur formé ou futur formateur potentiel, ou que vous ayez des idées à soumettre à notre Cellule de Développement Professionnel.

Pour réaliser les missions qu'elle s'est données, l'acn a besoin de soutien, de votre soutien. Elle ne peut vivre et fonctionner que grâce à ses membres. Votre soutien est crucial pour continuer à développer notre expertise et nos efforts pour la profession. Depuis 100 ans, les habitudes des praticiens de l'art infirmier en matière d'affiliation ont évolué et, actuellement, elles sont plutôt à la baisse : probablement n'est-il pas toujours évident pour ceux-ci de comprendre le rôle – et l'importance – des associations professionnelles. Nous vous invitons à nous rejoindre ou à renouveler votre adhésion, car votre participation renforce notre voix et notre influence auprès des décideurs politiques. Nous sommes vos représentants et nous avons besoin de vos idées, de vos réflexions et de votre soutien – voire de votre participation – pour faire avancer nos missions.

Outre nos mandataires, d'autres personnes œuvrent au fonctionnement et à l'efficacité de l'acn : ce sont notre Coordinatrice et nos Bénévoles. Ils vous sont présentés dans ce rapport qui est aussi, pour nous, l'occasion de les remercier très, très chaleureusement.

Au bout de l'année écoulée, ce rapport d'activités est l'occasion de se rappeler tout ce qui a été accompli, et c'est impressionnant. L'année 2024 a aussi été celle de nos élections internes et de ma prise de fonction comme Présidente. Je reçois ce mandat avec beaucoup d'humilité, de détermination à faire de mon mieux et de gratitude et confiance envers toute l'équipe du Bureau, de l'Organe d'Administration et de l'Assemblée Générale. Je souhaite les remercier pour leur soutien sans faille. A l'acn, le jeu est collectif, c'est ce qui fait la qualité de son travail et qui me donne confiance pour l'avenir. A ce sujet, je souhaite adresser un dernier remerciement à Olivier Gendebien, Président sortant qui continue à soutenir l'acn dans d'autres fonctions. Sa présidence a été marquée par la pandémie de COVID et par de nombreux chamboulements dans la profession et dans l'acn, et il a toujours œuvré au mieux pour tous et toutes. Merci à lui, merci à chaque personne impliquée pour notre association et notre profession.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jacinthe Dancot,
Présidente

2. L'acn a 100 ans !

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl existe depuis 1924. Elle a donc fêté ses 100 ans cette année ! Elle a pour objet de regrouper tous les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'exercice des professions de soins de santé telle que coordonnée le 10 mai 2015, en vue de les représenter, les informer et de participer au développement de leurs compétences.



L'acn poursuit la réalisation de son but par l'exercice des activités suivantes, notamment :

- Rassembler les praticiens de l'art infirmier pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et la déontologie qui sous-tendent la pratique de soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection, le respect et la dignité du patient/personne soignée/client.
- Assurer la défense des intérêts sociaux, économiques, légaux, culturels et déontologiques des praticiens de l'art infirmier.
- Contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continuée, de la pratique et de l'organisation du système de santé.
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autres par la formation permanente et continuée.
- Contribuer à la recherche en matière de sciences et soin(s) infirmiers et de santé.
- Représenter les praticiens de l'art infirmier au sein de toutes les instances locales, régionales, provinciales, communautaires, fédérales et internationale dans lesquelles ils peuvent siéger.
- Instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire.
- Organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre à son but social, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession (des formations, des congrès, des séminaires, ...).
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.
- Assumer des services (gestion, secrétariat, comptabilité, ...) pour d'autres ASBL poursuivant des objectifs professionnels infirmiers similaires, selon des modalités à préciser dans une convention.

L'association peut également accomplir toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation du but désintéressé, en ce compris des activités commerciales à caractère accessoire dont les revenus seront intégralement destinés à la réalisation dudit but désintéressé.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

3. Bilan 2024



3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont réalisées en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce à une centaine de mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2024, les différents mandats étaient :

**L'acn
représente en
2024 près de
600 membres
individuels et
80 institutions,
dans lesquelles
travaillent
environ 8000
praticiens de
l'art infirmier.**

Sur le plan fédéral

→ Conseil Fédéral de l'Art Infirmier – CFAI / Représentants des Infirmiers et Aides-Soignants

- Edgard Peters (effectif – Président du CFAI) et sa suppléante, Sophie Dedieu
- Irina Chkileva Hulak (effective)
- Joséphine Declaye (effective)
- Denis Garcia (effectif) et sa suppléante, Mariella Martorana
- Audrey Husquinet (effective) et sa suppléante, Marie-Louise Fisette
- Christel Menozzi (effective) et sa suppléante, Cindy Radoux
- Geneviève Mertens (suppléante)
- Suzanne Mogue (effective) et sa suppléante, Natalia Velissariou

- GT 141 – CFAI :
 - Catherine Gérardy
 - Christel Menozzi

→ Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Françoise Mijcke (effective)

→ Commission fédérale de contrôle

- Véronique Lorge (suppléante)

→ Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel

- Jacqueline Orban (effective) et sa suppléante, Florence Orlandi



**Membre
fondatrice de
l'UGIB, l'acn est
omniprésente
sur la scène
politique et
sociale belge.**

→ **Conseil d'Administration du KCE**

- Olivier Thonon (suppléant) remplacé en cours d'année par Ryan Tock

→ **Commission de planification de l'offre médicale – section infirmière**

- Olivier Thonon (suppléant) remplacé en cours d'année par Jerry Van Biene

→ **Commission Fédérale Droits du Patient**

- Mafalda Leal (effective) remplacée en cours d'année par Joel Chabot

→ **Conseil Fédéral des Etablissements Hospitaliers CFEH**

- Olivier Gendebien (suppléant)

→ **EBPracticeNet**

- Jerry Van Biene

A l'I.N.A.M.I.

→ **Commission des Profils**

- Johan Corijn (président)

→ **Comité du service d'évaluation et de contrôle médicaux**

- Anne-Sophie Paquet

→ **SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Johan Corijn (suppléant)
- Christine Ori (suppléante)

→ **SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Edgard Peters (effectif)
- Patricia Beaufays (suppléante)
- Jacqueline Orban (suppléante)

→ **SECM - Commission de recours pour les Sages-Femmes**

- Jacqueline Orban (effective)

→ **Observatoire des maladies chroniques**

- Nadine Chard'Homme

A LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LES RÉGIONS

→ AVIQ - Prévention et promotion de la santé

- Patricia Menti

→ Commission de promotion de la santé à l'école

- Laetitia Honoré (vice-présidente) et sa suppléante, Bénédicte de Tiège

→ Commissions d'agrément (via UGIB, dissoutes en octobre 2024)

Section aide-soignant

- Maria Chaliasios
- Irina Chkileva-Hulak
- Emmanuel Draguet
- Nicaise Mabega Kaseka

Section diabète

- Pascale Carette
- Pierre-Alexandre Massotte

Section gériatrie

- Joel Chabot
- Emmanuel Draguet
- Christine Heymans
- Marie-Angèle Naho
- Cécile Piron

Section oncologie

- Rédouane Boukhari
- Claire Detienne
- Ayhan Findick

Section pédiatrie et néonatalogie

- Evelyne Bossart
- Patricia Menti
- Danielle Purnelle

Section psychiatrie et santé mentale

- Rédouane Boukhari
- Joel Chabot

Section soins intensifs et d'urgence

- Nicolas Hansroul
- Ann Lamproye

Section soins palliatifs

- Emmanuel Draguet
- Pierre-Alexandre Massotte

Section soins périopératoire

- Caroline Gerkens
- Christine Willems

→ Commission agrément des praticiens de l'Art Infirmier (via UGIB, nommés en octobre 2024)

Section pédiatrie et néonatalogie

- Gwenaëlle Doffigny
- Danielle Purnelle
- Micheline Desiron

Section soins intensifs et d'urgence

- Virginie Petit
- VGauthier Wagneur

Section oncologie

- Brigitte Lesne
- Dominique Vervier
- Morgane Candemir

Section soins périopératoires : /

Section soins palliatifs

- Pierre-Alexandre Massotte
- Caroline Henrioul

Section diabète

- Pierre-Alexandre Massotte

Section psychiatrie et santé mentale

- Nicolas Baptista
- Joël Chabot

Section gériatrie

- Nicolas Baptista
- Joël Chabot

Section aide-soignant

- Irina Chkileva Hulak
- Pierre-Alexandre Massotte

SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

→ Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone - SIDIIEF

- Olivier Gendebien

AUTRES MANDATS :

→ Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique - CBIP

- Gauthier Wagneur

→ CPSI - Organe d'Administration

- Elisabeth Darras (présidente)
- Jean-Louis Fontaine
- Olivier Gendebien
- Delphine Haulotte
- Miguel Lardennois
- Aldo Spettante

→ Bureau des directions de département infirmier acn-FNIB

- Christel Menozzi
- Anne Chaudrel
- Caroline Del Zotto
- Joelle Durbecq
- Nathalie Servotte
- Paul Sonkes
- Evelyne Wey

→ INFICONSOR

- Patricia Beaufays
- Christine Ori

UGIB

→ Organe d'administration de l'UGIB

- Delphine Haulotte (trésorière)
- Edgard Peters

→ Chambre francophone de l'UGIB

- Catherine Gérardy remplacée en cours d'année par Gauthier Wagneur
- Delphine Haulotte

→ Groupe de travail « Ethique et Déontologie » de l'UGIB

- Jacinthe Dancot (coprésidente)
- Alessio De Costanzo
- Oknam Michotte
- Yannick Courtin

→ Groupe de travail « IF-IC » de l'UGIB

- Nicolas Baptista
- Catherine Defawe
- Danielle Purnelle

→ Groupe de travail CFEH « Département infirmier - normes d'agrément »

- Olivier Gendebien
- Delphine Haulotte

Rapport 2024 du CFAI (Conseil Fédéral de l'Art Infirmier)

Le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI) donne au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions, à sa demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative à l'art infirmier et, en particulier, en matière d'exercice de l'art infirmier et des qualifications requises.

Le CFAI peut également donner au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions et aux autorités des communautés compétentes en matière d'enseignement, à leur demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative aux études et à la formation des personnes pouvant exercer l'art infirmier.

Durant l'année 2024, le CFAI a transmis 6 avis, principalement dans le cadre de l'échelle de soins / d'apprentissage et de la réforme des soins infirmiers.

- Avis 2024-01 du 9 janvier 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier concernant les infirmiers spécialisés
- Avis 2024-02 du 9 janvier 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier concernant l'identification des lieux d'enseignement clinique pour la formation d'assistant en soins infirmiers
- Avis 2024-03 du 19 mars 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier concernant les infirmiers spécialisés (complément à l'avis 2024-01)
- Avis 2024-04 du 10 septembre 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier : Profil de fonction et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux
- Avis 2024-05 du 12 novembre 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier concernant l'évaluation du degré de complexité des soins infirmiers
- Avis 2024-06 du 12 novembre 2024 : Avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier : Profil de fonction et de compétences de l'infirmier de pratique avancée

L'ensemble des avis du CFAI sont disponibles sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>



En 2024, la Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI) a été supprimée, et ses fonctions ont été réintégrées dans le CFAI.

Avant sa dissolution, la CTAI avait émis l'avis suivant :

En 2023, la CTAI a publié les avis suivants :

- Avis 2024-01 du 8 février 2024 concernant l'enquête de proportionnalité relative aux A.R. de l'art infirmier

Cet avis est disponible via le site du SPF Santé publique :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/commission-technique-de-lart-infirmier>



3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2024



N° 210 : JANVIER - MARS 2024

→ S'engager pour la qualité des soins

- Edito : Ensemble, s'engager à tous les niveaux : vers l'excellence dans les soins infirmiers
- Interview : Miguel Lardennois
- Moments de vie en maison de repos
- Épuisement professionnel et environnement de travail
- Il faut le D.I.R.E.s
- Handicapée, moi ? Paroles de patiente
- Informatisation en soins intensifs
- Législation : Les associations infirmières déposent des recours contre l'Etat belge
- Recherche : Justice organisationnelle, détresse morale et burnout
- Agenda des formations

N° 211 : AVRIL - JUIN 2024

→ Mobilisons-nous !

- Edito : Le dernier printemps des infirmiers
- Interview : Nadia Wable, le E de l'ICANE
- Une Green Team aux soins intensifs
- L'AFISCEP rejoint l'acn
- Soins de plaies et antiseptiques
- Care for buddy
- Renforcer le magnétisme et la sécurité des soins
- Législation : Révision de la « liste d'actes »
- Recherche : Soins de support à domicile avec une PICC line
- Agenda des formations



N° 212 : JUILLET - SEPTEMBRE 2024

→ La profession hier, aujourd'hui et demain

- Interview d'Adrien Dufour : la réforme de l'art infirmier
- Soeur Jules-Marie Heymans, une infirmière belge visionnaire
- Entretien avec Sabine Stordeur, directrice générale DG Santé
- Qu'attendent les infirmiers de l'IPA ?
- Appel à mandataires pour l'acn !
- Législation : vue d'ensemble de la réforme de l'art infirmier
- Agenda des formations

N° 213 : OCTOBRE - DÉCEMBRE 2024

→ Nouvelle année, nouveau départ !

- Editorial.
- Nouvel Organe d'Administration ... et des projets !
- Interview : Infirmière de terrain et actrice engagée : le parcours de Marilyn
- Recherche : PICC line à domicile
- Evidence-Based Nursing : Au service de la pratique infirmière
- Formation sur la vulnérabilité dans les maisons de repos
- Pénurie infirmière : causes, conséquences et pistes
- Agenda des formations



Rapport d'activité 2023

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

InfoNursing

L'acn vous informe notamment via sa revue trimestrielle InfoNursing, coordonnée par Jacinthe Dancot, remplacée en cours d'année par Marilyn Magerotte. Son contenu comprend des articles de recherche, des avis d'experts, un point législation, des témoignages ou questions de membres auxquelles nous répondons. Nous y publions également le programme des formations.

La publicité est limitée à un maximum de 10% des pages d'article afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel, InfoNursing est la seule revue infirmière belge à appliquer cette limite ! Le tirage est de 1900 exemplaires. Ceux-ci sont envoyés aux membres individuels, aux institutions affiliées (en cinq exemplaires) et aux parlementaires ou personnalités politiques intéressés par les matières de santé. La revue est également disponible en ligne sur le site de l'acn, pour les membres individuels uniquement.

Catalogue des formations 2023-2024



Liste des formations proposées à l'acn et dans les institutions. La liste actualisée figure sur le site internet www.infirmieres.be





Réseaux sociaux

Pour soutenir sa communication, l'acn est active sur différents réseaux sociaux. Le nombre de publications et de personnes qui suivent notre activité sur les réseaux évolue positivement.



Données décembre 2024 : 3553 abonnés LinkedIn ; 4873 followers Facebook ; 99 followers Instagram.



N'hésitez pas à nous rejoindre, à liker, commenter et partager nos post pour renforcer notre visibilité en ligne !

InfiFlash

Au regard des actualités qui se présentent, l'acn envoie à ses membres une *newsletter* « InfiFlash », qui leur propose une description et une analyse des nouveautés. Deux InfiFlash ont été envoyés en 2024 :

- Vendredi 22/03/2024 : Importantes modifications dans la liste des prestations techniques infirmières et actes médicaux confiés (AR du 18/06/1990) : L'infirmier responsable des soins généraux belge entre enfin dans le 21ème siècle !!
- Lundi 08/07/2024 : Nouvelles modifications dans la liste des prestations techniques infirmières et actes médicaux confiés (AR du 18/06/1990) : 2ème phase de modernisation des actes infirmiers par le ministre fédéral.

Le site internet : www.infirmieres.be

Le site de l'acn propose des actualités, des offres d'emplois, des informations relatives à l'ASBL (rapport d'activité, PV, statuts...) et aux associations partenaires. Des liens vers des ressources utiles et une FAQ sont également disponibles.

Nous y publions également le programme des formations et événements thématiques organisés par l'acn ; celui-ci est régulièrement actualisé.

L'espace réservé aux membres contient des informations et documents relatifs à la législation, ainsi que la version numérique des numéros de la revue InfoNursing. En 2025, le site internet sera revu et modernisé !



Fréquentation du site

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Visites	44 261	36 236	59 895	49 000	53 900	56 000
Pages vues	241 983	221 893	144 490	NC	173 388	182 000
Pages par visite	3,71	3,20	2,41	NC	2,66	2,80
Durée moyenne de la visite	02 :45	02 :07	01 :39	01 :57	01 :55	NC

NC : non communiqué



Réponses aux questions des membres

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse aux questions défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information... Chaque question envoyée par un praticien, une association, des parties prenantes externes est triée par le secrétariat, qui la fait suivre aux personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est rédigée, elle est envoyée et, si nécessaire, un suivi est assuré. La plupart des questions des membres trouvent réponse dans les 72 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées. Beaucoup de questions ne sont pas comptabilisées, car elles ont trouvé une réponse directe par téléphone...

En 2024, nous avons répondu à 53 questions. Celles-ci portaient principalement sur la pratique des soins infirmiers, souvent en lien avec les modifications législatives, et sur les différents secteurs de soins et législations respectives. Nous avons aussi été questionnés sur nos activités et nos positions.

	2022	2023	2024
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés, le visa d'exercice, l'équipe structurée ...	8	9	14
Les aides-soignants et la délégation	3	4	1
Les aidants proches et aidants qualifiés			3
Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément – équivalence – prime + législation sociale	8	5	4
La formation (initiale et continue, tous professionnels)	8	8	2
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail ou de rémunération – législation du travail	7	9	12
La différenciation de fonctions			1
La responsabilité professionnelle	1	1	
Les associations professionnelles – Les actions de l'acn	7	5	7
La mobilité internationale	4	5	5
La pratique infirmière avancée			2
Divers	3	7	2
Nombre de questions	49	55	53
Nombre de réponses	49	55	53

Le Forum des étudiant·es infirmier·es

Le Forum des étudiants infirmiers est un événement annuel qui cible les étudiant·es en fin de cursus. De nombreux employeurs y participent afin de se faire connaître auprès des (futurs) professionnels. Les Hautes Écoles et Universités sont également présentes pour présenter les cursus de spécialisation et/ou Masters. Une conférence thématique ouvre l'après-midi. En 2024, Arnaud Bruyneeel, infirmier et docteur en sciences de la santé publique, et intervenu sur le thème de l'influence des conditions de travail sur la rétention et la santé des infirmiers



En 2024, le Forum des étudiants a réuni une quarantaine d'employeurs et partenaires de l'acn. Une dizaine de Hautes écoles et Instituts, trois Universités et les quatre Consortiums organisant le master en sciences infirmières se sont également associés à l'événement. Plus de 700 étudiants y ont participé.

3.3. Former

L'acn organise depuis de nombreuses années des formations et événements thématiques visant à soutenir et développer les compétences des professionnel·es soignant·es, dans une optique d'amélioration de la qualité des soins.

Les informations relatives aux formations et événements thématiques sont publiés sur le site de l'acn, dans la revue trimestrielle InfoNursing (page agenda) et par le biais des réseaux sociaux. La Cellule Développement Professionnel de l'acn assure la pertinence des formations proposées.

En 2024, **trois congrès** thématiques ont été organisés. À ces événements s'ajoutent **40 formations organisées à l'acn et 55 formations au sein de structures**.

Congrès et séminaires	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'activités	190	30	71	50	122	94
Nombre de participants	1059	545	571	485	NC	+1200
Nombre de jours de formation	190	45	95	60	114,5	85

Les congrès

Trois congrès ont été organisés par l'acn durant l'année. 220 personnes y ont participé.

	2019	2020*	2021*	2022	2023	2024
Nombre de congrès	3			2	2	3
Nombre de participants	625			230	+180	220
Taux de satisfaction	34%			86%	85%	83%

* activités suspendues en raison de l'épidémie de covid

29e Journée de gériatrie (01-10-2024)



Organisée par CompPAs, en collaboration avec l'acn, la 29e journée de gériatrie a été organisée en octobre au Centre l'Ilon (Namur). L'édition 2024 portait sur le thème « **La douleur chez la personne âgée. Un défi au quotidien pour les soignant-es.** ». 100 personnes y ont participé (capacité maximale de la salle).

La thématique de la douleur chez la personne âgée a été abordée dans une approche pluridisciplinaire (infirmière, kinésithérapeute, psychologue) et différents outils y ont été présentés (casque virtuelle, échelle d'évaluation...).

Sur base des 49 questionnaires d'évaluation reçus, le taux de satisfaction des participant-es à la journée s'élevait à 80% (accueil, cohérence du contenu, réponse aux besoins, interventions et échanges, utilité pour la pratique, augmentation du niveau de connaissances et de compétences, possibilité de mise en application).

« Très bon thème, très bonne journée, comme toujours. Merci à vous. » ;
« Bonne maîtrise du sujet par les intervenants. Merci pour l'accueil chaleureux. »

Soirée événement du Consortium belge du SIDIEF (26-03-2024)



Le Consortium belge du SIDIEF, composé de l'acn asbl, de la Haute École Vinci et des Cliniques universitaires Saint-Luc, a organisé en mars 2024 une soirée événement intitulée « Pénuries infirmières : causes, conséquences et pistes pour le développement des soins infirmiers ». Plus de 133 personnes ont assisté à la conférence-débat.

Patricia Ghilbert, du service professions de santé et réglementation du SPF Santé publique, a présenté la situation du personnel infirmier à large échelle, ainsi que des éléments relatifs à la réforme et à la révision de la définition de l'art infirmier. Cette présentation a été suivie d'une conférence de la Pr Clémence Dallaire, de l'ULaval (Quebec), sur le thème « **Revoir les pénuries pour dégager de nouvelles possibilités pour le développement des soins infirmiers** ».

Journée des cadres (27-05-2024)



La gestion des ressources humaines est au cœur de l'activité des cadres. Comment soutenir le recrutement, consolider et soutenir la cohésion des équipes dans un contexte de « pénurie » ? Comment s'outiller pour y parvenir ? C'est en réponse à ces questions que la journée « Agilité et flexibilité dans un management en transition. Un temps pour soi, un temps pour nos équipes » a été organisée en mai 2024.

Durant la matinée, 7 intervenant-es ont exposé en plénière des éléments qualitatifs, des informations pratiques et des projets innovants pour y répondre. L'après-midi, 6 personnes-ressources ont animé des ateliers visant à partager des idées pour agir et des ateliers pour prendre soin de soi ont permis aux participant-es de nourrir et d'échanger sur leurs pratiques. 85 personnes ont participé à cette riche journée.

Sur base des 44 questionnaires d'évaluation reçus, le taux de satisfaction des participant-es à la journée s'élevait à 86% (accueil, cohérence du contenu, réponse aux besoins, interventions en plénière et ateliers, utilité pour la pratique, augmentation du niveau de connaissances et de compétences, possibilité de mise en application).

Les formations à l'acn



Nos formations permettent aux soignant-es de développer leurs connaissances et leurs compétences sur un sujet ou dans un domaine précis. Ils sont ouverts aux professionnel·les du soin et au personnel de direction.

Certaines de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Ces obligations légales sont expliquées dans le catalogue de formation.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre séminaires	79	30	91	17	27	40
Nombre jours	106	45	95	19	31	40
Nombre participants	1059	253	452	255	302	425

Des demandes d'accréditations sont systématiques faites auprès du SPF Santé Publique, de la Région Wallonne (AVIQ) et/ou de la Région Bruxelloise (Iriscare – COCOM), en fonction du public cible des formations.

En lien avec les objectifs du Plan Social Santé Intégré¹ porté par Vivalis Brussels (administration de la COCOM), de nouvelles formations ont été proposées cette année, sur des thématiques telles que la littératie en santé, la santé durable, la santé mentale ou la précarité. Un rapport d'activité dédié à ces activités a été rédigé.

¹ <https://www.vivalis.brussels/fr>

En 2024, nous comptabilisons **40 formations** (40 jours de formations) qui ont bénéficié à **425 personnes**. Les questionnaires d'évaluation mettent en lumière une très bonne satisfaction des participant·es à ces formations.

« Très chouette formation ©. Belles rencontres, beaux échanges, une belle journée ! » ; « Formation très bien donnée, maîtrise du sujet, à l'écoute, merci » ; « Meilleure formation de ma carrière. Attention, investissement, valorisation. MERCI » ; « C'était utile de participer à cette formation. J'ai appris de nouvelles choses qui seront utiles pour mon travail. »

Les formations au sein des structures



Notre catalogue de formations, diffusé auprès des structures socio-sanitaires et maisons de repos francophones de Belgique, soutient l'organisation de formations au sein des structures. Ces formations reprennent les contenus présentés dans le catalogue ; elles peuvent également être organisées « sur mesure », en adéquation avec les besoins et projets des institutions.

Si de nouvelles formations ont été développées cette année (gestion du changement, éthique, soins infirmiers en oncologie...), elles ne figurent pas encore dans le catalogue des formations téléchargeable sur notre site. Celui-ci sera mis à jour en 2025.

En 2024, **55 formations** ont été organisées au sein de structure en partenariat avec l'acn, soit l'équivalent de **45,5 jours de formations** au regard des différents formats de formation (demi-jour, 1 jour, 2 jours). Ces formations ont été organisées à la **demande de 17 partenaires différents**.

	2019	2020	2021*	2022	2023	2024
Nombre de formations externes	60	15		31	93	55
Nombre de jours	110	35		39	81,5	45,5
Nombre de participants					*	env. 585

* pas de données collectées

3.4. Responsabilité sociétale

Afin de répondre aux valeurs de qualité et d'éthique prônées par l'acn, nous sommes engagés sur différents objectifs de responsabilité sociétale et éthique (RSE). Notre mission première de défense professionnelle y répond. La gestion de l'association s'inscrit également dans cette optique :

- Respect et valorisation des compétences des bénévoles
- Utilisation de vaisselle non jetable et suppression des bouteilles en plastique lors des formations à l'acn
- Diminution des impressions papier (catalogue, rapport d'activité, PPT des formateurs) au profit de supports téléchargeables.
- Tri des déchets... (malgré les différentes politiques en la matière en Belgique !)
- Attention à la consommation d'énergie (diminution du chauffage, extinction des appareils électriques)



ET SI TU FAISAIS PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE?

Tu souhaites t'épanouir dans un organisme accrédité JCI, convivial et multidisciplinaire au sein duquel le bien-être du patient est la priorité numéro 1 ?

Tu aimes les nouvelles technologies et l'amélioration de la qualité des soins te tient à cœur ?



Alors rejoins-nous sans
plus attendre !



Rendez-vous sur

workat.europehospitals.be

4. Objectifs

2025



4.1. Mise au vert Printemps 2024 et ses suites

Conscients de l'importance de prendre un temps pour se penser proactivement dans un monde changeant et de mobiliser les troupes autour de ce projet associatif considéré comme précieux pour notre profession, les administrateurs (sortants) et la Coordinatrice de l'acn se sont réunis en avril 2024 à Namur pour une journée de réflexion. Cette journée a été guidée par Audrey Dedonder en utilisant la Démarche appréciative, à savoir une méthode permettant de se laisser guider par ce qui va bien pour réinventer l'avenir.

L'ambition identifiée : faire de l'acn un acteur incontournable du monde des soins de santé en Belgique, afin qu'elle puisse exercer une influence significative pour représenter, informer et former les praticiens de l'art infirmier. Pour atteindre cette ambition, il fallait réfléchir à la pérennisation de l'acn après une période de crise, et en particulier à la manière de soutenir la motivation des mandataires à s'engager d'une part, et à augmenter notre visibilité et l'envie de praticiens de l'art infirmier de s'engager d'autre part.

De cette « mise au vert » sont ressorties trois propositions principales : (1) revoir le (certains aspects du) fonctionnement de l'acn, (2) assurer sa pérennité financière, et (3) travailler sur la modernisation de son image et sur sa communication interne et externe. Il a semblé aux administrateurs que la priorité devait aller au travail sur la **communication interne et externe**, qui impactera les deux autres aspects.

Pour 2025, l'acn a dès lors créé deux groupes de travail, chacun animé par un administrateur et ouvert à tous les membres. Le GT communication interne sera animé par Marilyn Magerotte : le GT communication externe sera animé par Pierre-Alexandre Massotte. Merci à eux pour leur engagement dans ce nouveau projet, et merci à tous les membres qui ont répondu présent !

Vous avez des compétences en communication ou de bonnes idées ? N'hésitez pas à nous contacter à secretariat@infirmieres.be en précisant à quel GT vous souhaitez vous adresser voire contribuer : l'information sera dûment transmise !



4.2. Revendications telles que communiquées aux partis politiques avant la rédaction de leur programme

L'Association belge des praticiens de l'art Infirmier (acn asbl) représente les infirmiers et aides-soignants de tous les secteurs du soin et de l'enseignement. Nous représentons environ 10.000 membres au sein de notre association.

Nous avons réalisé un débat parmi nos mandataires afin de connaître les besoins de nos collègues infirmiers / aides-soignants et de mieux les représenter.

Vous allez être élus et vous représenterez la population à l'Europe, au fédéral et dans les entités fédérées – et il importera que ces divers niveaux de pouvoir se concertent pour permettre une évolution réelle de la situation du système des soins de santé. Comme président, je souhaite vous faire part de nos priorités. Le monde infirmier représente plus de 120.000 personnes en Belgique et nous avons un rôle important à jouer pour améliorer les soins de santé pour notre population belge.

Nous voulons être partenaires avec vous dans les décisions politiques qui concernent la profession : vous baser sur les

avis des syndicats et des employeurs n'est pas suffisant pour comprendre les enjeux relatifs à la profession dans son ensemble. Nous comptons sur vous pour défendre activement la santé de la population, qui passe par de bons soins dispensés par des infirmiers en nombre suffisant, travaillant dans des conditions adéquates, et pour garantir des soins de santé de qualité, réalisés par des praticiens compétents et travaillant dans des conditions décentes. Depuis trop longtemps, notre profession n'est pas prise en considération. La pénurie est annoncée, il est temps de favoriser à nouveau l'attractivité de la profession !

Un tel plan d'attractivité passe par l'amélioration des conditions de travail et du sens qui peut être donné à celui-ci, une rémunération cohérente avec le niveau de compétences et de responsabilités, la possibilité d'une évolution de carrière motivante et de la reconnaissance de l'expérience, la promotion de la formation continuée et du développement de l'expertise, etc. Les quelques points concrets qui suivent vous indiquent comment, selon nous qui sommes les premiers concernés, ceci pourrait être mis en oeuvre.

Les revendications prioritaires de l'acn

- La fixation de **ratios patients/infirmier** sécuritaires et qualitatifs et l'introduction d'un **skill mix** (aides-logisticiennes, aides-soignants, assistants en soins infirmiers, infirmiers responsables de soins généraux, infirmiers spécialisés, infirmiers de pratique avancée, infirmiers chercheurs cliniciens) favorable à la qualité du soin et à la qualité de vie au travail dans tous les secteurs du soin, et tenant compte de l'évolution des soins de santé et de la complexité augmentée des situations de soins.
- Une **formation** de qualité pour toutes les fonctions des praticiens de l'art infirmier et un **système d'évolution de carrière** transparent, fluide et attractif ; ce qui implique notamment la création d'une formation pour l'assistant en soins infirmiers et la reconnaissance d'une seule filière de formation, de niveau bachelier, pour les infirmiers responsables de soins généraux.
- La **reconnaissance et la promotion des compétences et de l'autonomie professionnelle** des praticiens de l'art infirmier, aussi bien par la révision en profondeur des textes légaux cadrant leur pratique afin de promouvoir le déploiement de l'étendue de la pratique infirmière, que par une rémunération en rapport avec ces responsabilités.
- La révision de la pondération des tâches et responsabilités en vue d'une **barémisation** IFIC juste et attractive, considérant l'ensemble des rôles infirmiers (au lieu d'en privilégier les activités techniques), promouvant la formation continue et valorisant l'expertise clinique et les compétences.
- Une **concertation systématique** du secteur infirmier pour toutes les questions qui le concernent, et un engagement à tenir compte de son avis ; pour permettre cette concertation, une représentation avec voix décisionnelle des infirmiers dans tous les lieux de concertation en lien avec le système des soins de santé, qu'ils soient institutionnels, locaux, régionaux ou fédéraux. Ceci pourrait notamment être facilité par la création d'un ordre infirmier.

Nous nous tenons disponibles pour discuter avec vous de la meilleure manière de mettre en oeuvre et d'argumenter ces recommandations. **N'hésitez pas à nous contacter**

4.3. Information

- Des réseaux sociaux alimentés plusieurs fois par semaine, avec du contenu professionnel et scientifique
- Poursuivre les InfiFlash en fonction de l'actualité professionnelle
- Développer notre communication interne et externe via les actions proposées par nos groupes de travail
- Moderniser notre site internet
- Développer la FAQ sur notre site internet

4.4. Formation

- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions
- Organisation de formations sous le format de visio-conférence en regard de l'expérience pandémique et des évolutions qu'elle a générées
- Préparation de nouveaux formats de formation pour exploiter le positif du contexte postpandémique

4.5. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employé-es
- Trouver des nouveaux partenariats « donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »
- Développer nos compétences interne en communication et en communication politique



5.3. L'Organe d'administration (OA)

L'OA se réunit mensuellement. Il est composé de maximum 17 personnes de l'acn choisies parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'elles représentent une facette incontournable de la pratique infirmière (la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement) ou parce qu'elles sont mandatées dans une structure particulièrement importante pour la profession (CFAI, UGIB, CFEH...). Il comprend aussi des membres permanents.

L'OA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

Outre Elisabeth Darras, représentante du CPSI et membre permanent ayant clôturé son mandat en décembre 2024, les administrateurs désignés ou élus en 2024 sont :

Bureau :

Présidente : Jacinthe Dancot
Vice-présidente : Christel Menozzi
Vice-président : Edgard Peters
Secrétaire : Jean-Louis Fontaine
Trésorier : Olivier Gendebien

Administratrices et administrateurs :

Delphine Haulotte
Florence Orlandi
Gauthier Wagneur
Jerry Van Biene
Laurence Piron
Marilyn Magerotte
Micheline Désiron
Pierre-Alexandre Massotte

Bureau :



Présidente : Jacinthe Dancot

D'abord infirmière puis infirmière chef d'unité à Vivalia, je suis passée dans l'enseignement en 2009. Je suis actuellement chargée de cours à la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont, dont je coordonne le Centre d'excellence en soins infirmiers de la Province de Luxembourg, et Professeure associée à l'Université de Liège, principalement au Master en Sciences Infirmières où j'enseigne les sciences infirmières, l'éthique clinique et où j'accompagne des projets de mémoire.

Intéressée par la recherche, j'ai réalisé un doctorat sur le thème de l'estime de soi des étudiants et son lien avec leur apprentissage. De manière géné-

rale, je continue à m'intéresser au bien-être des étudiants infirmiers et à leur professionnalisation dans divers projets professionnels ou de recherche.

Passionnée par la profession infirmière, je me suis engagée de longue date dans sa défense et dans sa valorisation à travers mes activités associatives et professionnelles. Je suis aussi membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique.

Je suis mariée et mère de deux grands enfants. Dans mes temps libres, j'apprécie particulièrement la plongée sous-marine, la cuisine, la lecture, les promenades dans la forêt ardennaise qui entoure ma maison.



Vice-présidente : Christel Menozzi

Je suis infirmière depuis 22 ans au CHU de Liège et occupe la fonction d'infirmière-chef de service depuis 12 ans. Spécialisée en gériatrie, je gère les unités de gériatrie, de cardiologie, de médecine interne générale, de pneumologie, ainsi que de réhabilitation pulmonaire et de chirurgie gynécologique. J'assume également la responsabilité du recrutement du personnel infirmier et aide-soignant pour le département infirmier, et je suis chargée des relations avec les stagiaires et les écoles. La diversité des missions qui me sont confiées me permet de m'épanouir professionnellement.

Je suis l'heureuse maman d'Adam (5 ans) et de Lucie (12 ans). Allier vie familiale et vie professionnelle épanouissante est une priorité dans ma vie quotidienne. J'inculque à mes enfants l'importance de signaler ce qui ne fonctionne

pas dans leur quotidien, tout en leur apprenant à proposer des solutions. Mon engagement à l'acn découle de ce principe de vie : chercher des voies pour améliorer les choses.

Je me suis engagée au sein de l'acn il y a une dizaine d'années pour défendre les intérêts de notre profession. J'y exerce plusieurs mandats : celui de vice-présidente de l'acn, celui de représentante des infirmiers spécialisés en gériatrie au Conseil Fédéral de l'Art Infirmier, celui à la Commission de l'Article 141, celui de représentante de l'acn au sein du bureau DDI ACN-FNIB, ainsi que celui de trésorière de CompAS.

De nature optimiste, je rêve d'une véritable reconnaissance de notre MAGNIFIQUE profession. J'encourage mes enfants à s'orienter vers celle-ci, car notre métier ouvre un champ des possibles infini. Gardons cela en tête les jours de pluie...



Vice-président : Edgard Peters

J'ai une formation d'infirmier gradué hospitalier avec une spécialisation en pédiatrie et néonatalogie. Je suis également titulaire d'un Master en sciences de la santé, avec une orientation en sciences hospitalières et soins de santé. Mon parcours académique est enrichi par de multiples formations complémentaires, telles que l'agrégation, l'éducation du patient, le management, la qualité des soins, etc.

Mon parcours professionnel a débuté au CHR de la Citadelle (Liège), où j'ai exercé comme infirmier au centre néonatal intensif, avant de rapidement évoluer en tant qu'infirmier en chef, puis infirmier chef de service. Depuis 2009, j'occupe la fonction

de directeur du secteur des soins infirmiers à la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile.

Depuis 1997, je suis également chargé de cours ou conférencier pour différentes formations. Dès le début de mon parcours professionnel, je me suis investi au sein d'associations professionnelles pour promouvoir et optimiser l'art infirmier, tout en œuvrant à l'amélioration de la qualité des soins et de la relation avec les bénéficiaires. J'ai également représenté ces intérêts auprès des autorités publiques, des instances associatives et du milieu de l'enseignement.

Actuellement, je suis vice-président de l'acn et président du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI).



Secrétaire : Jean-Louis Fontaine

Adjoint à la direction du département infirmier des Cliniques Universitaires Saint-Luc, j'ai 63 ans, et plus de 40 ans d'expérience dans le monde hospitalier.

J'ai exercé plusieurs missions durant ces années dont 17 ans comme cadre intermédiaire (ICS) et ensuite 16 ans en tant qu'adjoint de la direction infirmière.

Grâce à l'expérience et la formation, j'ai construit mon expertise professionnelle dans les domaines du management, leadership,

ressources humaines et recrutement, gestion de projet et *change management*. Ceci a été possible grâce aux salutaires remises en question et riches rencontres avec mon entourage professionnel et privé.

Depuis près de 5 ans, j'exerce un rôle d'administrateur au sein de l'acn, en tant que conseiller hospitalier. J'ai, cette fois, proposé ma candidature au bureau afin d'assurer le secrétariat des instances de l'association. Je crois à un nouvel avenir de la profession qu'il va falloir construire avec patience, professionnalisme et ouverture d'esprit.



Trésorier : Olivier Gendebien

J'ai une formation d'infirmier SIAMU et je suis également titulaire d'un Master en sciences de la santé publique.

Tout au long de mon parcours, j'ai suivi diverses formations, telles que la gestion de maisons de repos, un certificat universitaire en management, les formations CIMQUES et GEFOC, ainsi que des formations en coaching, coaching sportif, et en sciences de la motricité. Pour finir, je possède également un Master en informatique.

Passionné par le milieu des soins et la gestion humaine, j'apprécie animer des groupes afin de

développer les compétences de chacun, les accompagner individuellement et collectivement vers l'atteinte de leurs objectifs.

Directeur d'un département infirmier en hôpital, membre du bureau de l'acn depuis de nombreuses années et ancien président, la défense de la profession infirmière est pour moi une véritable préoccupation. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer les conditions de travail au sein de mon institution, mais aussi dans l'ensemble des secteurs où les infirmiers exercent. M'investir à l'ACN me permet ainsi de faire entendre la voix des soignants et d'interpeller nos décideurs politiques !

Administratrices et administrateurs :



Delphine Haulotte

À l'acn depuis 10 ans, je suis cadre infirmière et hygiéniste au CHU UCL Namur (site Saint-Élisabeth). Je suis mandataire à l'UGIB (Union

Générale des Infirmier-ère-s de Belgique), au niveau fédéral et pour la chambre francophone, ainsi qu'administratrice à l'acn.



Florence Orlandi

Infirmière spécialisée en pédiatrie, diplômée en 1998, j'ai travaillé pendant 6 ans au sein du service de néonatalogie du Grand Hôpital de Charleroi, sur le site Notre-Dame.

Engagée à la Haute École Vinci depuis 22 ans, j'y ai occupé différents postes : maître de

formation pratique, maître-assistante, coordinatrice de la spécialisation en pédiatrie, et actuellement cheffe de département des soins infirmiers et des spécialisations.

Passionnée par ma profession et attirée par les défis, je me suis engagée au sein de l'acn en tant qu'administratrice il y a 5 ans.



Gauthier Wagner

Âgé de 44 ans et papa de 4 enfants, je suis actuellement cadre de proximité au sein du service des soins intensifs. Diplômé d'un Master en sciences de la santé publique, détenteur d'un certificat interuniversitaire en management des institutions de soins, ainsi que d'un *Executive Master* en management des insti-

tutions de santé et de soins (MMISS) et d'un certificat en gestion de crise, ma motivation et mon dynamisme sont des atouts que je mettrai au service de notre association. Il est crucial pour moi, particulièrement en cette période charnière pour notre profession, de m'impliquer et de faire valoir les qualités qui nous définissent.



Jerry Van Biene

Je suis infirmier gradué depuis 2002. J'ai débuté mon parcours professionnel comme infirmier dans un service de médecine interne à la Clinique CHC-Heusy.

Parallèlement à mes fonctions d'infirmier, j'ai suivi une formation d'infirmier cadre spécialisé en aptitude pédagogique et hygiène hospitalière, que j'ai achevée en 2007 à l'IPEPS de Liège.

Ce diplôme m'a offert l'opportunité de commencer à enseigner les soins infirmiers à l'IPES paramédical en 2009. J'y ai notamment supervisé différents terrains de stage et dispensé des cours théoriques.

En septembre 2015, dans une optique de développement continu, j'ai entrepris un master en Pratiques Avancées en Sciences Infirmières (PASI) à l'Université de Liège.

Depuis 2019, j'ai acquis de l'expérience en tant qu'infirmier formateur auprès de l'Asbl CECO-TEPE.

En octobre 2020, j'ai été mandaté par l'acn-ASBL pour représenter l'UGIB au sein d'Ebpracticenet. Ce rôle de rédacteur scientifique me permet de représenter la profession infirmière au niveau francophone et de travailler sur diverses tâches éditoriales, dont l'intégration de JBI et des sources *point of care* dans le contexte belge.

Je participe également à l'implémentation du projet *Cebam Evidence Linker* en tant que représentant infirmier francophone.

Enfin, durant l'année académique 2023-2024, j'ai été expert professionnel auprès de l'AEQES dans le cadre de l'évaluation du cursus en soins infirmiers.



Laurence Piron

Infirmière pédiatrique de formation, j'ai débuté ma carrière à la Citadelle en onco-hématologie pédiatrique, où j'ai également été référente en diabétologie. J'ai ensuite poursuivi un Master en sciences de la santé publique à l'ULiège, renforçant ainsi ma vision globale de la santé.

Mon parcours professionnel m'a conduit à enseigner à HELMo, où l'accompagnement des

étudiants a toujours été au cœur de mes priorités. Aujourd'hui, je suis directrice du département paramédical de HELMo et responsable de la crèche "Le P'tit Campus".

Âgée de 44 ans, mariée et maman de trois enfants, j'entame mon deuxième mandat à l'organe d'administration de l'acn où je représente mon réseau d'enseignement.



Marilyn Magerotte

Infirmière depuis plus de 13 ans, j'évolue dans le secteur des maisons médicales depuis 12 ans, un environnement qui me passionne par sa diversité et son engagement social. Actuellement, je travaille à la Maison de Santé des Libertés à Bruxelles, où mes missions sont variées: soins de santé primaires, implication en santé communautaire, et coordination. Ce travail me permet de répondre aux besoins essentiels des patients tout en jouant un rôle clé dans le renforcement des liens sociaux et la prévention des inégalités.

En parallèle, je travaille à la Fédération des Maisons Médicales en tant que permanente politique pour les dossiers liés aux infirmier·ère·s, tout en participant également à la défense glo-

bale du secteur, qui incarne des valeurs fondamentales pour moi. La lutte contre les inégalités sociales, une cause qui me tient à cœur, motive mon engagement dans ce domaine où l'accès équitable aux soins de santé est primordial.

Depuis janvier 2024, j'ai rejoint le conseil d'administration de l'acn, où je continue de défendre et de promouvoir la profession infirmière, contribuant à une meilleure reconnaissance de notre rôle dans le système de santé.

En dehors de mes engagements professionnels, je trouve un équilibre dans la pratique de la course à pied, les voyages « sac à dos », la lecture et le cinéma.



Micheline Désiron

Je suis infirmière spécialisée en pédiatrie et néonatalogie, à la retraite depuis le 1er mars 2024.

Je fais partie de l'organe d'administration de l'acn et je suis membre de la commission pédiatrique de l'acn.

Je siège également à la commission d'agrément pour la section pédiatrie, en tant que représentante de l'acn.



Pierre-Alexandre Massotte

Diplômé en Photographie en 1995, j'ai exercé comme photographe indépendant pendant 9 ans. Attiré par le métier d'infirmier, à 35 ans, j'ai repris des études de Bachelier en Soins Infirmiers (BSI) pendant 4 ans. J'ai ensuite exercé comme aide-soignant pendant un an avant d'obtenir une distinction lors de mon Jury Central en 2010. Durant mon cursus, je me suis particulièrement intéressé à la gériatrie. J'exerce depuis 15 ans comme infirmier au sein du CPAS de Verviers en Mai-

son de Repos et de Soins (MRS). J'ai obtenu une qualification professionnelle particulière (QPP) en soins palliatifs en 2012 et une QPP en diabétologie en 2014. Dès 2012, j'ai rejoint une association professionnelle et suis devenu membre de l'acn en 2016, attiré par son dynamisme et sa promotion de la formation. Depuis 2018, je siège pour l'acn et occupe trois mandats dans les commissions d'agrément de l'art infirmier de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.4. Le bureau exécutif

L'OA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que du coordinateur interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2024, l'OA a élu les personnes suivantes :

- Présidente : Jacinthe Dancot
- Vice-Présidents : Christel Menozzi et Edgard Peters
- Trésorier : Olivier Gendebien
- Secrétaire : Jean-Louis Fontaine

5.5. L'Assemblée des Mandataires

L'Assemblée de Mandataire se compose d'une soixantaine de personnes représentant des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des directeurs de soins infirmiers, des enseignants, etc. dans les divers mandats portés par l'acn. Les Assemblées des Mandataires ont lieu maximum neuf fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées et en construisant via la discussion un avis centralisé et éclairé. Notre Assemblée des Mandataires souhaiterait également intégrer des représentants étudiants, afin que leur vision puisse être portée par l'acn et enrichir les débats.

Outre un temps systématique de discussion sur les actualités de la profession et des mandataires, les thèmes qui ont été discutés en AM en 2024 sont :

- Les recours introduits par des associations professionnelles contre certains aspects de la réforme de l'art infirmier par M. Lardennois et E. Peters
- Les manifestations « Dernier printemps des infirmiers » par D. Haulotte
- Vision globale de la réforme de l'art infirmier par M. Lardennois
- Discussion sur les avis CFAI en cours : profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux, évaluation de la complexité des soins, profil professionnel et de compétences de l'infirmier de pratique avancée par E. Peters
- Impacts du COVID long sur les soignants par Tomaso Antonacci, président de l'association COVID Long Belgium



5.6. L'équipe de coordination

Depuis une cinquantaine d'années, notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone dont l'équipe salariée est rémunérée sur fond propre.

Afin de soutenir la mise en œuvre des activités de représentation, d'information et de formation, chahutées suite à la crise socio-sanitaire, l'acn a bénéficié d'un financement exceptionnel de la COCOM. Les ressources humaines de l'ASBL ont pu être renforcées et de nouvelles formations ont pu être proposées, en écho au Plan Social Santé Intégré (PSSI) notamment. Un rapport d'activités relatif à l'octroi de ce subside a été rendu fin mars 2024.

Ces dernières années, l'association a travaillé à (re)déployer ses activités et à améliorer sa visibilité.

En 2024, la gestion de l'ASBL a été assurée par le Bureau et plusieurs bénévoles. Durant l'année, une personne salariée a porté la coordination administrative et financière, ainsi que la coordination des formations. Suite à son CDD (1 an), Céline Prescott occupe le poste de coordinatrice interne en CDI depuis avril 2024.

5.7. L'équipe des volontaires

Sans les volontaires bénévoles, l'acn ne peut pas fonctionner. L'engagement des bénévoles à l'acn est indispensable pour la mise en œuvre de nos activités, et plus particulièrement celles relatives au secrétariat, aux affiliations, à la comptabilité, aux formations et événements (accueil, bien-être des participant-es, analyse des questionnaires d'évaluation, soutien logistique...).

Merci à Francine Duchâteau pour l'important travail mené concernant les affiliations individuelles et institutionnelle depuis de nombreuses années. Merci à Micheline Désiron pour son engagement et son soutien dans les tâches administratives et financières. Merci à Bénédicte Van Brabant pour son implication à la comptabilité depuis plus d'un an.

Merci à Livine, Viviane et Cathy pour leur investissement et leur souci de l'accueil lors des formations et événements. Après plus de 20 ans d'engagement à l'acn, Viviane a interrompu son activité bénévole à l'aube de l'hiver 2024 ; nous la remercions sincèrement pour toutes ces années partagées avec l'acn.



5.8. Les Commissions et les groupes de travail

Depuis la crise sanitaire, certaines commissions ont vu leur activité se réduire, faute de participants. L'acn espère bien relancer ces lieux de concertation et d'expertise grâce à l'engagement de membres intéressés !

- Commission pédiatrie
- Commission Santé mentale et psychiatrie
- Commission soins à domicile
- Commission éthique
- Commission recherche
- Bureau acn-FNIB des directeurs de département infirmier
- Cellule de développement professionnel (pour les formations organisées par l'acn)
- **NEW 2025** : Commission acn-FNIB des infirmiers de pratique avancée
- **NEW 2025** : Commission soin aux personnes âgées ComPAs

L'AVENIR DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE: NOUVEAUX TEXTES DE LOI

Il y a un an nous abordions les derniers projets de loi concernant la profession, aujourd'hui ces projets sont devenus réalité... quel Impact pour vous... 3 experts abordent ce sujet

10/10 de 12H30 à 14H

WEBINAIRE

DOMINIQUE PUTZEYS, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT INFIRMIER LA CITADELLE
JACQUES HÉRAUT, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT INFIRMIER AMBROISE PARÉ
MIGUEL LARDENNOIS, INSPECTEUR SPF SANTÉ PUBLIQUE

Pour les directions, cadres et infirmiers en chef
 inscriptions: bureauidiacfnib@gmail.com
 Gratuit

acn Association belge des praticiens de l'art infirmier

Bureau des Directions de département infirmier

FNIB

Vous ressentez un intérêt pour une de ces commissions ou vous souhaiteriez en créer une ? Faites-nous part de vos idées via secretariat@infirmieres.be

6. Nos Partenaires

6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF), fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Jusqu'en 2010 l'acn a participé aux activités du SIDIEF sans s'investir dans son fonctionnement, puis en 2010 en a intégré le Conseil d'administration et ce jusqu'en 2016.

Depuis 2018 nous avons mis toute notre énergie dans la constitution puis le fonctionnement d'un consortium belge avec deux autres membres belges du SIDIEF : les Cliniques Universitaires St Luc et la Haute Ecole Vinci (ISEI). Ainsi ce consortium a obtenu le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous a garanti, de 2018 à 2024, une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale.

Le SIDIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les trois ans sur un continent différent.

Avec le SIDIEF et notre consortium belge, nous menons des actions régulières, principalement de communication, pour promouvoir une vision positive de la profession infirmière en Belgique, tant d'un point de vue d'exercice (employeur) que de formation (école) et de politique à venir (association).

Pour raison financière, l'acn a mis fin à sa participation à ce consortium fin 2024 et est devenu une association affiliée.

6.2. L'UGIB

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir *Netwerk Verpleegkunde*, la NNBVV, la FNIB, l'acn et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

Missions

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'AUVB-UGIB-AKVB est une ASBL qui a pour objectif de réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.



En 2024, les représentants de l'UGIB ont continué d'interpeller en permanence les autorités compétentes. La priorité absolue de l'UGIB est de faire respecter la sécurité, le bien-être des infirmiers et de faire entendre la voix de la profession infirmière. Ensemble, les associations membres de sa chambre francophone ont notamment organisé les manifestations du "Dernier printemps des infirmiers" et les rencontres politiques qui ont suivi.

Les représentants des associations professionnelles infirmières composant l'UGIB se sont retrouvés presque chaque semaine, parfois plusieurs fois par semaine, pour partager leurs expériences, informer et faire état de la situation vécue sur le terrain et ainsi donner une voix à la profession. Cette voix s'est élevée unanimement pour faire entendre les besoins, les demandes et les réclamations. Chaque association professionnelle infirmière selon sa spécificité a fait remonter les besoins de ses affiliés/membres/collègues, afin de mettre en place et participer à des actions concrètes. De nombreux courriers ont été envoyés à toutes les parties prenantes (gouvernement, parlement, syndicats, employeurs, IF-IC, journalistes...).

Des représentants de l'UGIB, incluant un membre de l'acn, ont rencontré tous les nouveaux ministres de la santé ou de l'environnement ainsi que les collaborateurs de députés impliqués dans la commission Santé de la Chambre.



6.3. Les associations conventionnées



6.3.1. ComPAs

ComPAs est l'Association belge des praticiens de l'art infirmier travaillant auprès des personnes âgées.

Notre association comprend **89 membres** qui sont tous membres de l'acn asbl et, de ce fait, jouissent de ses avantages.

Le Conseil d'administration se réunit 6 fois par an (avec invités) pour échanger et réfléchir aux pratiques infirmières et aides-soignantes auprès des personnes âgées.

Cette année nous nous sommes réunies en présentiel une fois, les autres réunions ont été réalisées par ZOOM.

Nous avons participé au Forum acn des étudiants 2024 pour faire connaître notre association professionnelle

Nous avons préparé notre congrès ayant pour thème : « La douleur chez la personne âgée un défi au quotidien pour les soignants.es. Pratiques et outils pour prévenir, soigner et accompagner la douleur ». Il a eu lieu au centre culturel l'Illon à Namur et a réuni 100 participants.

Nous suivons la législation et défendons la qualité des soins.

ComPAs a une page FaceBook gérée par Meryem Djessas et Natalia Velissariou. Cette page Facebook a pour objectif d'informer et d'échanger sur nos pratiques de soignants travaillant auprès des personnes âgées. Vous y trouverez des publications basées sur l'*evidence-based nursing*, sur la législation, sur les formations, les congrès, ...

Projet Rampe-âge 2.3, suivi du projet dont le but est de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au domicile via l'interdisciplinarité. Nicole Michaux nous représente dans ce groupe.

Par manque de « forces vives », ComPAs a décidé de renoncer en 2025 à son statut d'ASBL et de redevenir une commission de l'acn. Ceci lui permettra de se consacrer pleinement à la réflexion sur la qualité des soins aux personnes âgées et la défense des professionnels qui les réalisent, sans devoir consentir trop de temps aux aspects administratifs de la gestion d'une ASBL. Une invitation sera envoyée après la dissolution de ComPAs aux membres acn.

Intéressé.e par cette future commission ? Signalez-vous déjà à secretariat@infirmieres.be !



6.3.2. AFEDI

Association Francophone Européenne des Diagnostics,
Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

Rapport d'activités du Secteur Nord-France-Belgique

Membres du bureau :

- Responsable : Isabelle De Geest
- Trésorière : Françoise Gilbert
- Secrétaire : Josine Gustin
- Autres membres : Marie-Thérèse Geradin-Celis ; Cécile Gaillet, Emmanuelle Fayt, Nicolas Milleville, Jerry Van Biene

Activités 2024

Cinq réunions de secteurs ayant pour objectifs de :

- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
- Organiser les activités du secteur
- Préparation d'une intervention et d'ateliers pour les JEE de Paris
- Participation en tant que sponsor à la première Journée scientifique du Master en Sciences infirmières (Belgique)
- Préparation et animation de la journée pédagogique de Paris
- Préparation de la journée d'échanges 2025 (Lille)
- Présentation d'un atelier lors des journées organisées par l'ANFIPA (novembre 2024)

Projets 2025 :

- Journée d'échanges de Lille 2025
- Présentation du Nouveau Nanda
- Webinaire « Explorer la pensée de Virginia Henderson »
- Préparation d'une intervention et d'ateliers dans le cadre des JEE de Nantes (2026)



6.3.3. Association Francophone d'Infirmier(e)s en Stomathérapie, Plaies et Cicatrisation



L'Association Francophone des Infirmier(e)s en Stomathérapie, Plaies et Cicatrisation.

Composition de l'organe d'administration :

- **Nathalie COCO**, Présidente
- **Asuncion BALLARIN**, Vice-présidente en charge de la stomathérapie et de la nutrition clinique
- **Christian THYSE**, Vice-président en charge des soins de plaies et de l'incontinence.
- **Nathalie LOISSE**, Trésorière.
- **OA** : B. Hamoir, R. Ferreira Soares, A. Hermand, M. Pachéco, N. Mativa, C. Lacroix, F. Crépaux, J-F Demaude, S. Bernera, M. Gerard, M. De La Kethulle et N.Parades (secrétariat)

L'organe d'administration s'est réuni **2 fois** au cours de l'année, et l'Assemblée Générale a été convoquée **1 fois**.

Activités formatrices :

Formation en stomathérapie gestion et recherche : Un programme de **300 heures** de formation (2022/2024)

Cette formation est reconnue par le **WCET**

Association mondiale des stomathérapeutes (WCET), ou **World Council of Enterostomal Therapists® (WCET®)**, organisation mondiale dédiée aux soins spécialisés en stomathérapie, soins des plaies et continence. Fondée en 1978 par Norma N. Gill, une stomisée, avec le soutien de son chirurgien Dr. Rupert Turnbull, la WCET® vise à promouvoir ces spécialités pour améliorer les soins aux patients et offrir une éducation spécialisée aux infirmières.

La WCET® est reconnue pour ses valeurs fondamentales telles que le respect, l'intégrité, la communication et une approche holistique des soins. L'organisation propose également des ressources éducatives et des opportunités de collaboration pour les professionnels de la santé du monde entier.

DU en plaies et cicatrisation (ULB, ULG, UCL) : Une formation de **150 heures** (2023/2024)

Représentation européenne :

L'Afiscep.be a continué à représenter les intérêts de ses membres auprès d'associations européennes œuvrant dans le domaine des plaies et cicatrisation, de la nutrition, de la stomathérapie.

Cela inclut la participation à l'**EWMA**, à la **CPC de la SFFPC à Paris**, aux **journées d'étude de l'Aifeta à Bordeaux**, à la **SFNCM (société francophone de nutrition clinique et métabolique)**, à la **SBNC (société belge de nutrition clinique)** et à l'**ESPEN (société européenne de nutrition clinique)**.

Site Web et Réseaux Sociaux :

L'association maintient son site informatif à jour pour les membres et toutes les personnes concernées par le métier. La migration vers un site favorisant la diffusion des bonnes pratiques est également prévue, ainsi que la collaboration avec d'autres associations.

INAMI :

L'Afiscep.be répond aux questions de l'**INAMI** concernant le remboursement des pansements et du matériel de stomie et d'incontinence.

Groupe de travail sur la Nutrition Entérale et Parentérale à domicile

Congrès et symposiums :

Symposium mars 2024 à L'Aula Magna à Louvain-la-Neuve : 400 participants.

- **Objectif** : Rassembler les professionnels de la santé spécialisés en cicatrisation, stomathérapie et plaies pour partager les dernières avancées et pratiques.
- **Participants** : 400 infirmiers venant de différents secteurs : des hôpitaux, des maisons de repos et de soins (MRS), et des soins à domicile, apportant une diversité de perspectives et d'expériences enrichissantes.

Revue :

2 éditions par an, éditée à 500 numéros par édition.

Édition digitale de la revue : Première édition en digitale prévue en 2025.

Objectif : Passer à une édition numérique permettra aux lecteurs d'accéder à la revue à tout moment et en tout lieu, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Au début, elle sera mise à disposition sous les deux formes, et ensuite à la demande.

Adopter la version numérique de notre revue permet de réduire significativement l'utilisation de papier et l'empreinte carbone associée à l'impression et à la distribution, contribuant ainsi à la protection de notre environnement. En somme, cette transition vers le numérique s'inscrit dans une démarche de développement durable et de responsabilité environnementale, contribuant ainsi à la protection de notre planète pour les générations futures.

Co'locs :

Après-midis de formations itinérantes sur les thèmes de la stomathérapie, des soins de plaies et de nutrition clinique proposées dans différentes villes.

- **Objectif** : Offrir des formations spécialisées dans différentes villes pour faciliter l'accès à la formation continue.
- **Villes** : Charleroi, Namur, Libramont, Liège, Tournai, Bruxelles.
- **Thème de l'année** : Le Béaba des soins, un gain de temps.
- **Participants attendus par session** : 20-50 personnes.





Recyclage en 2024 :

- **Objectif** : Mettre à jour les connaissances sur les dernières techniques et recherches en nutrition, plaies et cicatrisation, stomathérapie.
- **Durée** : 3 jours de formation
- **Participants** : 90 personnes
- **Thèmes** : Le plaisir dans le métier, met la perfection dans le travail, prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre
- Les sessions de recyclage sont toujours très appréciées par les stomathérapeutes francophones, c'est un moments riches en actualités, de partage, de rencontre, avec des retours indiquant une augmentation de la confiance et des compétences des participants.

Reconnaissance de la stomathérapie :

- **Objectif** : Obtenir une reconnaissance officielle pour renforcer la crédibilité et l'influence de la spécialité.
- **Actions prévues** : Rencontres avec des décideurs politiques, partenariats stratégiques, UGIB et acn

Élaborer des documents d'information patients et soignants :

- **Objectif** : Elaborer, développer et mettre à disposition des documents éducatifs pour les soignants.

Les documents uniformes ont été largement utilisés et appréciés pour leur clarté et leur utilité.

Participation active aux projets et discussions fédérales via l'UGIB :

- **Objectif** : Influencer les politiques de santé et défendre les intérêts des membres, de la profession et de la spécialité. Pouvoir être acteur des changements au sein de la profession.
- **Actions prévues** : Participation à des réunions, rédaction de propositions, lobbying

Convention avec l'acn :

- **Objectif** : Établir une collaboration formelle avec l'acn pour des projets communs et mise en place de projets collaboratifs.
- **Retour sur qualité** : Les collaborations précédentes avec d'autres associations ont montré des résultats positifs, avec des projets réussis et une meilleure synergie.

Projets pour 2025-2026 :

- Symposium en mars 2025.
- Co'locs : Des après-midis de formation itinérante de septembre 2025 à février 2026, 1 par mois
- Édition digitale de la revue.
- Participation active aux projets et discussions fédérales concernant le métier via l'UGIB.
- Formation en stomathérapie gestion et recherche : 2024/2026
- DU en plaies et cicatrisation (ULB, ULG, UCL) : 2025/2026)
- Congrès soins de plaies et cicatrisation en octobre 2025
- Participation en 2026 au prochain congrès mondial du WCET au Canada
- Assister aux divers congrès européens dans nos différentes spécialités dont stomathérapie, soins de plaies et nutrition (Paris, Barcelone, ...)

www.afiscep.be



6.3.4. Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence AFIU

L'Association Francophone des Infirmier.e.s d'Urgence (AFIU) est une association professionnelle et scientifique qui promeut la qualité des soins infirmiers au sein des services d'urgences et en préhospitalier, ainsi que dans l'enseignement et les fonctions de management.

Cette asbl est accessible à tout titulaire d'un titre d'infirmier.e conforme aux directives européennes ainsi qu'aux étudiant.es infirmier.es de dernière année de bachelier et de spécialisation SIAMU.

L'association a pour buts :

- Promouvoir et défendre la qualité des soins infirmiers au sein de la médecine d'urgence et de catastrophe ;
- Collaborer avec les associations infirmières existantes ;
- Echanger des informations nationales et internationales concernant la promotion et l'organisation des soins d'urgence ;
- Améliorer la collaboration entre les personnes concernées par les soins d'urgence ;
- Être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et de médecine de catastrophe

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- Activités scientifiques nationales et internationales,
- Réunions scientifiques,
- Formations continues,
- Journée de réflexion avec les acteurs de la médecine d'urgences,
- Promotion et défense de la qualité des soins infirmiers en médecine d'urgences et de catastrophe,
- Echanges de bonnes pratiques en soins d'urgences,
- Echanges avec les associations professionnelles existantes,
- Et être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et médecine de catastrophe.

Elle peut prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. De plus, elle peut accorder son aide ou sa collaboration et participation, par tout moyen, à des structures ou organismes, publics ou privés, poursuivant le même objet ou dont l'activité contribuerait ou pourrait contribuer à la réalisation de celui-ci. Son objet se situe en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique.



6.3.5. SIZ Nursing

L'ASBL constitue l'association dénommée « Société des Infirmiers(e) de Soins Intensifs » et est représentée sous le sigle « **SIZ-Nursing** » pour « **Soins Intensifs(ieve) Zorgen – Nursing** » (cf. logo). **Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !**

Symposium 2024

Le **symposium annuel de la SIZ Nursing**, tenu le **25 avril 2024**, a été une journée mémorable placée sous le signe des **actualités en soins intensifs**. Cette 42^e édition a combiné innovation, partage de connaissances et engagement écologique pour offrir un événement captivant et enrichissant.

Organisation et nouveautés :

Format dynamique et diversité des sujets :

Fidèles à notre format de présentations courtes, nous avons exploré des thématiques variées telles que :

- **La pédiatrie en soins intensifs.**
- **L'intelligence artificielle (IA)** et son impact sur la pratique clinique.
- **L'aspect vert des soins critiques**, avec un focus sur la durabilité.

Appel à abstracts :

Une grande nouveauté de cette édition a été l'intégration d'un **appel à abstracts**, permettant aux participants de présenter leurs travaux directement lors du symposium. Cette initiative a favorisé la mise en avant des projets innovants issus des soins intensifs.

Engagement écologique :

Un **concours de covoiturage** a été organisé pour inciter les participants à adopter des pratiques de transport durable. Les participants ont eu l'occasion de gagner des prix sur place, renforçant l'engagement environnemental de l'événement.

Atmosphère conviviale :

L'événement a su créer un cadre chaleureux et dynamique, propice aux échanges et à la construction de nouvelles collaborations entre professionnels.

Conclusion :

Le symposium annuel 2024 a su marquer les esprits en combinant contenus scientifiques de qualité, opportunités de réseautage, et initiatives novatrices. Cette édition a confirmé le rôle clé du symposium en tant que rendez-vous incontournable pour les professionnels des soins intensifs.

Bilan financier du symposium :

Les comptes sont bons. Le travail réalisé auprès des sponsors est important et nous permet d'avoir un bilan positif pour le symposium.



Symposium 2024			
IN		OUT	
Sponsoring	28.600	Logistique numérique	1.500
Inscriptions		Location MICX	20.140
Membres (50)	12.500	Traiteur	22.130
Non-membres (90)	13.500	Frais divers	2.000
tot	26.000	Assurance	364
		Cadeaux	4.10,1
IN	54.600	OUT	46.544,1
	8.055,9		

Nos comptes sont révisés chaque année par un audit externe.

Conseil d'administration



L'année 2024 a vu plusieurs changements au sein du conseil d'administration (CA) :

Démissions :

Jérôme Tack et Géraldine Blomart ont quitté leurs fonctions. Nous les remercions pour leur engagement et leur implication tout au long de leurs différents mandats.

Nouvelles arrivées :

Sabrina Chevalier, Meryl Paquay, Amélie Marca et Gwendoline Doré ont rejoint le CA.

Composition actuelle du bureau :

Présidente : Joséfine Declaye

Vice-président : Yannick Hansenne

Secrétaires : Laurent Fontaine et Cinderella Noel

Trésorier : Thomas Bouchat

Membres actuels du CA (18 personnes) :

Sébastien Campel	Yannick Hansenne	Ghislain Ludovic
Thomas Bouchat	Joséfine Declaye	Cinderella Noel
Laurent Fontaine	Thomas Rotens	Véronique Baudewyns
Véronique Lorge	Benjamin Cailleau	Ludovic Ghislain
Kemo Conde	Frédéric Bergen	Sabrina Chevalier
Meryl Paquay	Gwendoline Doré	Amélie Marca

Défis et enjeux pour un CA résilient et durable

La SIZ Nursing peut compter sur un conseil d'administration diversifié et riche en compétences, reflétant une pluralité d'expériences et d'expertises au service des soins critiques. Cependant, maintenir un CA résilient et durable représente un véritable challenge.

Voici les principaux défis identifiés :

Motivation et implication des mandataires : Nos administrateurs jonglent avec des responsabilités professionnelles, personnelles et associatives. Trouver le temps et l'énergie pour s'investir pleinement dans les projets de l'association reste un défi constant.

Manque de ressources temporelles : Les ambitions de la SIZ Nursing, notamment dans la recherche, la représentation et les collaborations internationales, dépassent parfois les disponibilités des membres actifs.

Reconnaissance institutionnelle : En tant qu'association professionnelle, nous évoluons dans un milieu exigeant. La reconnaissance institutionnelle de l'engagement volontaire des soignants reste limitée, bien qu'elle soit cruciale pour encourager et valoriser leur investissement.

Actions pour un CA durable

Pour relever ces défis, la SIZ Nursing met en place les stratégies suivantes :

Renforcement du soutien aux administrateurs :

Création d'outils pour faciliter l'organisation et alléger la charge administrative.
Valorisation officielle des contributions

Encouragement de l'engagement progressif :

Permettre aux mandataires de s'investir à leur rythme tout en assurant une répartition équitable des responsabilités.

Recrutement actif et diversification :

Attirer de nouveaux membres au CA tout en valorisant les contributions de chacun pour prévenir l'essoufflement.

Malgré ces défis, la SIZ Nursing reste déterminée à renforcer la résilience de son CA. La passion et l'engagement de ses membres sont des moteurs essentiels pour continuer à innover et à développer des initiatives au service des soins intensifs.

Partenaires

acn, nous continuons de participer aux différentes réunions de l'associations.

AFIU, nous continuons nos bonnes relations dans le plaidoyer des infirmiers spécialisés SIAMU.

UGIB, Géraldine Blomart démissionne de ses fonctions à la SIZ, Véronique Lorge la remplace au sein de l'UGIB. Elle et Frédéric Bergen y représentent la SIZ.

Défis et améliorations

L'année 2024 a été marquée par un manque de temps pour mener à bien certains projets ambitieux. Malgré ces défis, la SIZ Nursing reste déterminée à :

- Développer une stratégie pour mieux gérer les projets en cours.
- Explorer des moyens de réduction de la consommation de CO2 dans ses activités.

Visibilité

Collaboration avec l'EFCCNA et promotion de la visibilité

En 2024, la SIZ Nursing a poursuivi ses efforts pour renforcer sa présence et son impact au sein de l'EFCCNA (European Federation of Critical Care Nursing Associations), tout en promouvant la visibilité de ses membres à l'échelle internationale.

- Création d'une bourse pour le congrès de Bologne (2025)

Pour soutenir et encourager la participation des infirmiers belges au congrès de l'EFCCNA 2025 à Bologne, la SIZ Nursing a mis en place trois bourses d'un montant de **250 €**.

Objectif : Faciliter l'accès au congrès pour les infirmiers travaillant en soins intensifs et promouvoir leur engagement actif.

Critères : Être membre de la SIZ Nursing et actif en soins intensifs. Les boursiers seront également invités à :

- Publier des contenus sur les réseaux sociaux de la SIZ Nursing.
- Présenter leur expérience lors du symposium annuel 2025.

Impact attendu : Renforcer l'implication des infirmiers belges dans les échanges internationaux et accroître la notoriété de la SIZ Nursing au sein de la communauté européenne.

Participation active au groupe de recherche EFCCNA

La SIZ Nursing est un membre actif du groupe de recherche EFCCNA, un espace d'échange stratégique pour connecter les différentes études et initiatives en soins intensifs en Europe.

Objectifs du groupe de recherche :

- Créer des ponts entre les recherches nationales et européennes.
- Encourager la collaboration entre les associations membres.

Défis actuels : Bien que ces liens soient précieux, leur mise en œuvre reste complexe, notamment en raison des disparités méthodologiques et des priorités variées entre les pays.

Perspectives futures

- Développer davantage de collaborations en matière de recherche en soins intensifs grâce aux opportunités offertes par l'EFCCNA.
- Renforcer le rôle de la SIZ Nursing en tant que moteur de projets de recherche européens, avec une visibilité accrue lors des congrès et initiatives internationales.

Renforcement des contacts et collaborations avec l'ESICM

En 2024, la SIZ Nursing a consolidé ses liens avec l'ESICM (*European Society of Intensive Care Medicine*), contribuant à renforcer la visibilité internationale de notre association et à développer des perspectives de collaboration futures.

Participation au congrès de Barcelone :

Notre présidente, Joséfine Declaye, et notre vice-président, Yannick Hansenne, ont activement participé au congrès annuel de l'ESICM à Barcelone.

Joséfine Declaye : Invitée en tant que *faculty*, elle a :

- Modéré plusieurs sessions, incluant des discussions sur la *scaling* des unités de soins intensifs.
- Animé un atelier sur la gestion de la résistance antimicrobienne (AMR) alliant réalité virtuelle et intelligence artificielle.
- Contribué à la modération d'*abstracts*, mettant en avant les recherches les plus récentes dans le domaine.

Yannick Hansenne : A présenté un système d'alarme innovant utilisé dans son unité, démontrant les avantages en termes de réduction de bruit et d'amélioration de la sécurité des patients.

Formation et visibilité internationale :

En parallèle, Joséfine a participé au cours *Stewardship Antimicrobial* organisé par l'ESICM. Cette implication renforce non seulement son expertise, mais aussi la reconnaissance de la SIZ Nursing comme acteur clé dans les thématiques liées à la gestion des antimicrobiens.

Perspectives futures :

Ces contributions actives ont permis de renforcer la réputation de la SIZ Nursing au niveau européen, ouvrant la voie à des projets collaboratifs et à une participation accrue dans des initiatives internationales.



Membres :

Au niveau des statistiques, nous avons pour l'année 2024, 280 membres.

Investissements :

L'investissement principal de l'année 2024 a été réalisé dans la mise à jour et la maintenance de notre site web. Un peu plus de 2000 euros ont ainsi été investis afin d'être toujours plus visible. 2024 marque aussi la première année de l'automatisation des paiements pour les affiliations et le symposium via ce même site web.

7. Nos sponsors



Notre association est la première à avoir alerté Amma Assurances sur la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers. Un partenariat est établi avec cet assureur depuis 2005, sur base du contrat que nous avons co-écrit. Grâce à cette collaboration, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique à tarif préférentiel (environ 50% de réduction) et obtenir des réductions sur d'autres assurances (hospitalisation, voiture, familiale...).

7 partenaires-sponsors ont soutenu notre activité au cours de l'année, lors d'événements thématiques. Merci à Amma assurances, CareForce One, Laerdal, OpalSolutions, EBPracticenet, Delical et Armonea pour ce partenariat.



8. Que fait-on de votre cotisation de 59€ ?

De votre cotisation de 59 €, nous utilisons 50 % pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

30 % servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn et 20 % pour actions de visibilité réseaux sociaux, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association, ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.